

SOUSCRIPTION CHAUFFAGE – PAROISSE d’HALLUIN

Dépense annuelle de chauffage pour la paroisse en 2022 : + de 14 000 € (et + de 8 700 € d’électricité)

En raison de la hausse des prix de l'énergie que nous subissons tous, il devient de plus en plus difficile pour notre paroisse de subvenir aux frais de chauffage. Conscients des incertitudes liées au pouvoir d'achat, nous sollicitons votre aide en toute simplicité.

Cette année, nous n'organisons pas de quête pour le chauffage, mais nous vous invitons à nous soutenir par un don, qui sera intégralement utilisé pour le chauffage de la paroisse (*les 3 églises, le centre pastoral et le presbytère*). Ce don donnera lieu à une déduction fiscale.

Si vous êtes imposable, 66% du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu. Ainsi, un don de 200€ vous revient en réalité à 68€.



Talon à joindre à votre chèque de souscription chauffage
de la paroisse Notre-Dame de la Lys

Chèque à l'ordre de **l'Association Diocésaine de Lille**, indiquer au dos :
paroisse d’Halluin

A transmettre à la paroisse ou renvoyer au Diocèse de Lille - Service Ressources –
68 rue Royale 59042 Lille CEDEX

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse email :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association Diocésaine pour la gestion des donateurs. Elles sont conservées pendant la durée légale et sont destinées au service de l'économat diocésain. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant l'AD. L'AD s'engage à ne pas céder, échanger ou louer ses adresses à l'exception de quelques partenariats ponctuels avec des organismes dignes de confiance.

Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

Retrouvez l'intégralité des mentions légales sur <https://donnons-lille.catholique.fr/mentions-legales/>.